

SYNDICAT MIXTE OUVERT " Deux-Sèvres Numérique "

Comité syndical - Séance du vendredi 18 octobre 2024

DELIBERATION N°2024-23

CONCEPTION, CONSTRUCTION ET EXPLOITATION DU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'HABITANT

**Avenant n°10 au MPGP portant sur la modification du
numéro SIRET d'Orange Concessions et l'intégration de prix
nouveaux au BPU**

Date de la convocation : 7 octobre 2024

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires

Nombre de délégués présents : 11

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 13

Vu le Code général des collectivités territoriales, pris en ses articles L.1411-5, L.1414-2, L.1425-1, L.5721-1 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique ;

Vu l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux Marché publics et notamment les articles 14 et 15 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu les statuts du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

Vu la convention constitutive d'un groupement de commandes du 19 avril 2017 désignant, Vienne Numérique coordonnateur pour le Marché public global de performances ;

Vu la délibération n° 2017-13 du 9 juin 2017 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert Deux-Sèvres Numérique a décidé d'approuver la reprise, par le Syndicat mixte ouvert Deux-Sèvres Numérique, des droits et obligations de la convention de Groupement de commandes signée par les Départements des Deux-Sèvres et de la Vienne le 15 décembre 2016, et autoriser M. le Président à signer l'avenant de transfert afférent ;

Vu la délibération n° 2018-8 A du 15 juin 2018 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert Deux-Sèvres Numérique a créé la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » ;

Vu les avenants n°1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7 ; 8 et 9 au MPGP, dont les dates de notification de l'acte modificatif sont respectivement le 21 juin 2019 ; 8 octobre 2019 ; 13 novembre 2020 ; 10 juin 2021 ; 19 octobre 2021 ; 6 juillet 2021 ; 21 janvier 2022 ; 19 juin 2023 et 13 novembre 2023 ;

Vu la délibération du Comité Syndical de Deux-Sèvres Numérique du 19 mai 2021 actant le transfert du Marché public global de performances (MPGP) d'Orange SA vers Orange Concessions ;

Vu l'avis favorable de la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » en date du 18 octobre 2024 ;

Considérant la décision du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » de déployer sur le territoire départemental des Deux-Sèvres un réseau public fibre optique unique et de confier la construction et l'exploitation du réseau à Orange dans le cadre du Marché Public Global de Performances (MPGP), notifié à Orange SA le 20 juin 2018 ;

Considérant la nécessité de modifier le numéro SIRET d'Orange Concessions et d'intégrer des prix nouveaux au BPU ;

**LE COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « Deux-Sèvres Numérique »,
après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

ARTICLE UNIQUE

- D'approuver les termes de l'avenant n°10 au Marché Public Global de Performances, tel que présenté en annexe, ayant pour objet de modifier le numéro SIRET d'Orange Concessions et d'intégrer des prix nouveaux au BPU ;
- D'autoriser M. le Président de Deux-Sèvres Numérique à signifier à Vienne Numérique, coordonnateur du Marché Public Global de Performances (MPGP), l'accord du Comité Syndical pour notifier l'avenant n°10 au MPGP à Orange Concessions ;

Le Président,

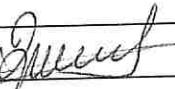


René BAURUEL



Comité syndical SMO " Deux-Sèvres Numérique " du 18 octobre 2024
Feuille de présence

Communauté de Commune ou Agglo	Nom et Prénom	Statut	Présence O/N	EMARGEMENT	Observations
Airvaudais et du val du Thouet	FOUILLET Olivier	T			
Airvaudais et du val du Thouet	RICHARD Françoise	S			
Bocage Bressuirais	NOURISSON-ENOND Maryse	T	N	Pouvoir par visio	Donne pouvoir à Mr LAGOGUEE
Bocage Bressuirais	PETRAUD Gilles	T	O	Visio	
Bocage Bressuirais	LAGOGUEE Pascal	T	O	Visio	A le pouvoir de Mme NOURISSON-ENOND
Bocage Bressuirais	BUREAU Pierre	T			
Bocage Bressuirais	POUSIN Claude	S			
Bocage Bressuirais	MARY François	S			
Bocage Bressuirais	ROUE Rodolphe	S			
Bocage Bressuirais	PIERRE Gérard	S			
Haut Val de Sèvre	COSSET Joël	T	O	Visio	
Haut Val de Sèvre	MACE Erwan	T			
Haut Val de Sèvre	JOLLIT Daniel	S			
Haut Val de Sèvre	BARATON Damien	S			
Mellois en Poitou	CACLIN Philippe	T	N		Excusé
Mellois en Poitou	GRIFFAULT Sylvain	T			
Mellois en Poitou	RAGOT Nicolas	T	N		Excusé
Mellois en Poitou	ROUXEL Patricia	S			
Mellois en Poitou	BINET Frédérique	S			
Mellois en Poitou	VALERY Nicolas	S			
Parthenay Gâtine	PERONNET Jany	T			
Parthenay Gâtine	BARDET Jean-Luc	T	N		
Parthenay Gâtine	ROBIN Pascale	T	O	Visio	
Parthenay Gâtine	GUERINEAU Louis Marie	S			
Parthenay Gâtine	PASQUIER Thierry	S			
Parthenay Gâtine	PRIEUR Jean Michel	S			
Thouarsais	DESSEVRES Pierre Emmanuel	T			
Thouarsais	BRUNET Martial	T	O	Visio	
Thouarsais	MORICEAU Roland	T	O	Visio	
Thouarsais	GUILLOT Christophe	S			
Thouarsais	AIGRON Lionel	S			
Thouarsais	GUINUT Hélène	S			
Val de Gâtine	ATTOU Yves	T	N	<i>Pouvoir par Visio</i>	Donne pouvoir à Mme MISSIOUX

Val de Gâtine	DUMOULIN Guillaume	T	N		Excusé
Val de Gâtine	BECHY Sandrine	S			
Val de Gâtine	SISSOKO Ousmane	S			
CAN – Communauté agglomération du niortais	GUYON François	T	O	Visio	
CAN – Communauté agglomération du niortais	CANTEAU Alain	S			
Conseil départemental 79	BAURUEL René	T	O		
Conseil départemental 79	MISSIOUX M-Pierre	T	O	Visio	A le pouvoir de Mr ATTOU
Conseil départemental 79	GINGREAU François	T	N		Excusé
Conseil départemental 79	MAROLLEAU Thierry	T			
Conseil départemental 79	DELAGARDE Kim	T	O	Visio	
Conseil départemental 79	RENAUDIN Sylvie	T			
Conseil départemental 79	POIRAUD Olivier	T			
Conseil départemental 79	BREMOND Philippe	T	O		
Conseil départemental 79	BARILLOT Dorick	T	N		Excusé
Conseil départemental 79	MAUFFREY Philippe	T			
Conseil départemental 79	DUPEYROU Romain	T			
Conseil départemental 79	VINATIER Nathalie	T	N		Excusé
Conseil départemental 79	GERBAUD Estelle	S			
Conseil départemental 79	BRILLAUD Chantal	S			
Conseil départemental 79	GAILLARD Didier	S			
Conseil départemental 79	PAULIC Claire	S			
Conseil départemental 79	VACHON Séverine	S			
Conseil départemental 79	NIETO Rose Marie	S			
Conseil départemental 79	PONCELET Katia	S			
Conseil départemental 79	JUIN Guillaume	S			
Conseil départemental 79	RENOUX Jean-François	S			
Conseil départemental 79	CHAUVEAU Philippe	S			
Conseil départemental 79	MAHIET LUCAS Esther	S			
Conseil départemental 79	GELEE Maryline	S			



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCES EN TRAVAUX
M18 014
AVENANT N° 10

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur
GROUPEMENT DE COMMANDES :

VIENNE NUMERIQUE
DEUX-SEVRES NUMERIQUE

COORDONNATEUR DU GROUPEMENT :

VIENNE NUMERIQUE

POUVOIR ADJUDICATEUR :

VIENNE NUMERIQUE

INTERLOCUTEUR :

VIENNE NUMERIQUE

Adresse physique et postale :

VIENNE NUMERIQUE

Représenté par Monsieur le Directeur de Vienne Numérique
Bâtiment @3 – RDC
Téléport 1
Avenue du Futuroscope
86960 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE

Interlocuteur : Le Directeur de Vienne Numérique, Fabien GUERIN
Tél : 05.49.49.64.41
Courriel : fguerin@departement86.fr

B - Identification du titulaire du marché public

ORANGE CONCESSIONS

Représenté par Monsieur Jean-Germain BRETON, Président
1-7 rue de Mazagran
75010 PARIS

SIRET : 827 475 864 00019
SIRET : 827 475 864 00027

C - Identification du maître d'œuvre.

Le MPGP étant un marché aux missions composites dont la conception est confiée au titulaire, soit Orange Concessions, ce dernier tient le rôle de maître d'œuvre. Les identifications des différents maîtres d'œuvre intervenants tout au long de l'exécution du marché sont indiquées dans l'annexe 1 du CCAP dûment complétée par l'entreprise.

D - Identification de l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

O'MALLEY CONSULTING

Représenté par Monsieur Serge LECCIA, Gérant
6 avenue Clément Ader
BP 70103
86961 FUTUROSCOPE CEDEX

Mandataire solidaire du groupement conjoint O'Malley Consulting – Ernst & Young Société d'Avocats

SIRET n° 442 969 200 00025

Tél. 05 49 49 70 50

Fax : 05 49 49 01 99

Courriel : marches@omalleyconsulting.net

E - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Conception, réalisation et exploitation des réseaux de communications électroniques d'initiative publique à très haut débit en fibre optique dans les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres - Marché public global de performances (MPGP) en procédure concurrentielle avec négociation.

■ Référence du marché public : M18 014

■ Date de notification du marché public : 20 juin 2018

■ Durée d'exécution du marché public : fixée par le titulaire dans l'acte d'engagement

■ Montant actuel du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 134 862 493.60€
- Montant TTC : 161 834 992.32€

F - Objet de l'avenant

Nature de l'acte modificatif	Numéro de l'acte modificatif	Date de notification de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif		% d'écart introduit par l'acte modificatif par rapport au montant initial (en cumulé)
			HT	TTC	
L'émission, <u>par anticipation</u> , d'ordres de service relatifs à la phase réalisation (études d'exécution et travaux) du marché public, sans attendre la réalisation complète des études PRO d'un secteur.	Avenant n°1	21 juin 2019	0 €	0 €	0%
Modifications apportées à la facturation et au paiement de l'ordre de service (OS) n°2 et plus particulièrement pour ce qui concerne la mise en œuvre du Système d'information (SI).	Avenant n°2	08 octobre 2019	0 €	0 €	0%
Ajout de prix nouveaux définitifs au Bordereau des Prix Unitaires initial « BPU Travaux TF_PSE_TC1_TC3 »	Avenant n°3	13 novembre 2020	0 €	0 €	0%

Modification du périmètre géographique	Avenant n°4	10 juin 2021	2 520 717,63 €	3 024 861,16 €	+ 1,92%
Précisions et prix nouveaux pour les études de Conception et d'Exécution des sites prioritaires (Tranche affermée n°3) et prix nouveaux définitifs des Travaux	Avenant n°5	19 octobre 2021	0 €	0 €	0%
Transfert du marché d'Orange à Orange Concessions	Avenant n°6	06 juillet 2021	0 €	0 €	0 %
Actualisation du calendrier de réalisation de la Tranche Ferme, adaptation des modalités de réception des travaux de la Tranche Ferme, évolution du service d'éligibilité FTTE, ajout de prix nouveaux définitifs au BPU Travaux de la tranche Ferme et des Tranches Optionnelles 1 et 3	Avenant n°7	21 janvier 2022	0 €	0 €	0 %
Actualisation du planning de conception-réalisation de la Tranche Ferme et modifications subséquentes	Avenant n°8	19 juin 2023	0 €	0 €	0 %
Ajout de prix nouveaux au Bordereau des Prix Unitaires initial « BPU Travaux TF_PSE_TC1_TC3 » (rendant également définitifs les prix provisoires des ordres de service n° 170, 214, 272, 297, 332, 357 (hors prix 3.07) 332 Rectificatif, 402). Ajout d'un Bordereau des Prix Unitaires au marché, relatif à la vie de réseau pour les opérations déjà engagées.	Avenant N°9	13 novembre 2023	1 000 000 €	1 200 000 €	+2.68%
Nouveau montant du marché public			134 862 493,60€ HT	161 921 469.11€ TTC	

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Suite à différents changements d'adresse, les établissements secondaires dont le numéro de SIRET était mentionné dans les documents du marché public, ont été fermés. Désormais, l'identification du titulaire du marché renverra au numéro de SIRET de l'établissement principal de la SAS Orange Concessions, à savoir « 827 475 864 00050 ». Ce numéro de SIRET sera repris dans tous les documents d'exécution du marché : ordres de service, autres avenants, factures, etc. ».

Le présent avenant n°10 a pour objet d'ajouter, tel que précisé dans le tableau ci-dessous, des prix nouveaux au Bordereau des Prix Unitaires initial « BPU Travaux TF_PSE_TC1_TC3 » (rendant également définitifs les prix provisoires des ordres de service n° 462, 464).

Ils s'ajoutent au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) initial et prennent valeur contractuelle.

En conséquence, le titulaire du marché, identifié ci-dessus, se référera à ces prix nouveaux pour ses prochains devis ou documents concernés.

Art.	Description de la prestation réalisée et/ou du matériel fourni	UdV	Prix U.H.T.
3.53	79MIN_00004_Distri_IND02 - Réalisation travaux GC mutualisés Vendée numérique sur facture	Forfait	8 823,07 €
3.54	79MIN_00001_IND03 - Réalisation travaux GC mutualisés Axione sur facture	Forfait	63 240,90 €
3.53	79MIN_00004_Distri_IND02 - Réalisation travaux GC mutualisés Vendée numérique sur facture	Forfait	8 823,07 €
3.54	79MIN_00001_IND03 - Réalisation travaux GC mutualisés Axione sur facture	Forfait	63 240,90 €

A Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 72 063.97 €
- Montant TTC : 86 476.76 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 0.053%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 134 934 557.59 €
- Montant TTC : 161 921 469.10 €

G - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

H - Signature du pouvoir adjudicateur (coordonnateur)

A : Chasseneuil-du-Poitou,

Le Directeur de Vienne Numérique

Fabien GUERIN

I - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A , le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)